

Augmentation du taux général d'imposition limitée à 2.74%

Maintenir la qualité des services et le taux de taxation le plus bas possible malgré la hausse significative des coûts.

En séance extraordinaire le 22 décembre 2022, les élus municipaux ont présenté et adopté un budget 2023 équilibré s'élevant à 2 695 891\$ avec en amont le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025, qui s'élève à 2 488 535 \$ pour l'année en cours, afin de mieux planifier la fenêtre d'opportunité de grands projets.

Bien que l'exercice financier ait été élaboré dans un contexte économique exceptionnel sous le joug de l'inflation et des dépenses sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle, il en ressort un budget responsable, atteignant l'objectif de maintenir un niveau de service auxquels les Bergeronnais sont en droit de s'attendre.

Le récent rôle d'évaluation foncière (2023-2024-2025), déposé le 31 octobre 2022, entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Pour limiter l'impact sur le portefeuille des citoyens, la Municipalité approprie 150 000\$ de son surplus accumulé pour équilibrer le budget. Ainsi, la taxe foncière générale passe de 1,82\$ à 1,87\$ pour 100\$ d'évaluation, soit une augmentation de 2,74%. Notons que malgré cette appropriation, la saine gestion des finances publiques permet à la Municipalité de conserver une marge suffisante et sécuritaire pour le futur.

En trame de fond de l'élaboration du budget, la poussée inflationniste a un impact direct sur la hausse de 26,82% de nos quotes-parts auprès de la MRC.

Par ailleurs, l'Entente intermunicipale en sécurité incendie accuse une hausse de 28 400\$.

Comme annoncé le 30 novembre dernier par la MRC de la Haute-Côte-Nord, le coût des contrats de collectes de matières résiduelles a explosé. Il s'agit d'une hausse moyenne de 50 %, ce qui dans le concret se traduit par une hausse de 100 \$ par porte.

La Municipalité se tourne toutefois vers l'avenir avec une volonté de développement pérenne. Un effort considérable a été déployé pour reprendre les études réalisées, s'inspirer des sondages et des implications citoyennes, afin d'élaborer des projets réalistes, porteurs de sens, dans le respect de notre authenticité et des attentes exprimées. Ainsi, ce sont 15 secteurs d'activités qui accueillent chacun des sous-catégories d'initiatives qui ont permis de prioriser les dossiers à inclure dans le PTI.

Vous en avez certainement fait le constat avec la première déferlante en Loisirs / Culture / Événements. Soyez rassurés ! Ce n'est qu'un début. En plus de maintenir des activités connues et appréciées, la Municipalité présentera des nouveautés qui viendront augmenter les services offerts à la population.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour accéder à la présentation PPT et le budget détaillé : <https://bergeronnes.com/>

Nathalie Ross, Maire

COMPTE DE TAXES - MOYENNE		
	2022	2023
Évaluation moyenne	100 000	100 000
Taxe foncière générale	1 440.00	1 490.00
Sûreté du Québec	160.00	160.00
Taxe incendie	220.00	220.00
Taxe spéciale 2019-132 (20%)	8.25	7.55
Taxe spéciale 2019-132 (80%) unité	42.58	42.17
Taxe spéciale 2022-168		68.27
Aqueduc et égout	245.00	245.00
Ordures	200.00	300.00
Total :	\$2 315.83	\$2 532.99

TAUX DE TAXES ET TARIFS			
	2021	2022	2023
Taxe foncière générale	\$1.34	\$1.44	\$1.49
Taxe foncière Sûreté du Québec	0.16	0.16	0.16
Taxe incendie	0.22	0.22	0.22
	1.72	1.82	1.87
Taxe spéciale 2019-132 (20%)	0.01	0.01	0.01
Taxe spéciale 2019-132 (80%) unité	42.58	42.58	42.17
Taxe spéciale 2022-168		0	0.07*
Tarif d'aqueduc	150	150	150
Tarif égouts	95	95	95
Tarif ordures	192	200	300

* Taxe spéciale prévue au règlement d'emprunt numéro 2022-168, développement rue du Fleuve, est fixée à 0,068268 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Budget 2023

REVENUS MUNICIPAUX		DÉPENSES MUNICIPALES	
Taxes	1 304 025 \$	Administration générale	441 202 \$
Paiement tenant lieu de taxes	378 287 \$	Sécurité publique	217 345 \$
Services rendus	600 683 \$	Transport	410 544 \$
Imposition de droits	72 026 \$	Hygiène du milieu	108 881 \$
Transferts	109 288 \$	Matières résiduelles	196 257 \$
Transferts, ententes de partage de frais	231 583 \$	Santé et Bien-être	31 996 \$
		Aménagement, Urbanisme et Développement	208 377 \$
		Loisirs et culture (incluant Camping)	717 082 \$
		Édifice municipal	72 973 \$
		Machinerie et véhicules	19 759 \$
		Frais de financement	138 944 \$
		TOTAL DES DÉPENSES	2 563 359 \$
		EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	132 532 \$
TOTAL DES REVENUS	2 695 891 \$		2 695 891 \$

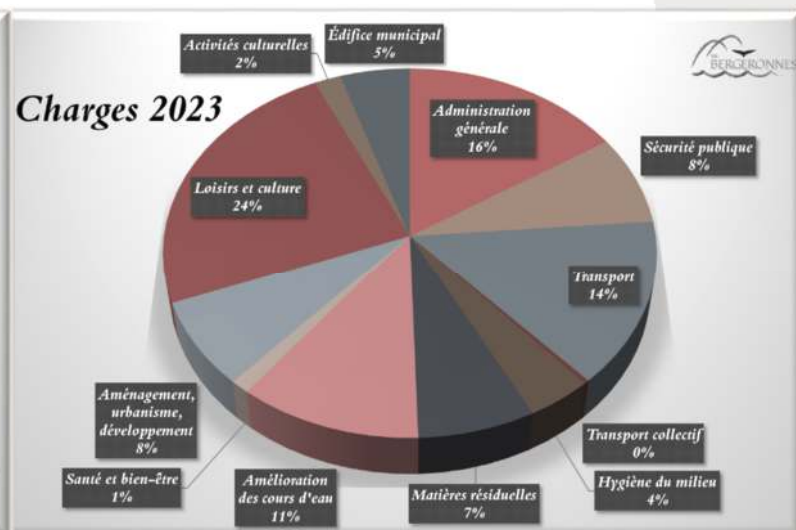
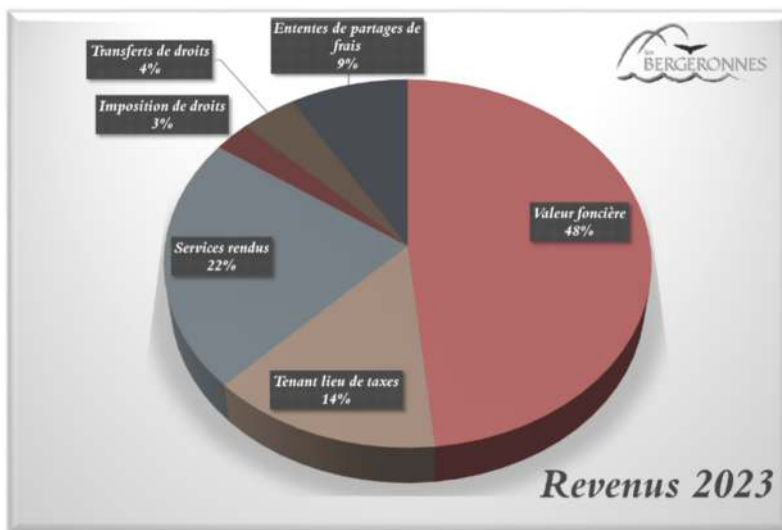
Portrait 2023

Augmentation
municipale

2.74% - 0.05\$

Contribution
Excédent de
fonctionnement non affecté

150 000\$



Au-delà du quotidien et des infrastructures, parvenir à maintenir l'humain au cœur de l'action municipale pour offrir une qualité de vie à nos citoyens.

Survol du bilan 2022

Administration

- Embauche de la directrice générale, Magali Lavigne;
- Numérisation des archives municipales;
- Élection municipale en septembre dernier;
- Acquisition d'un système de visioconférence financé par la MRC (24 684\$).

Travaux publics

- Embauche du directeur des travaux publics, Dave Gagné;
- Réalisation du projet de développement domiciliaire, rues du Fleuve et des Berges;
- Eau potable : étude hydrogéologique et analyses;
- Assainissement des eaux usées : Pluviométrie effectuée par Avizo;
- Aménagement du garage municipal;
- Mise aux normes de la station de chloration;
- Rechargement des accotements, Rang Saint-Joseph (phase 1);
- Réfection de chaussée rue du Bassin;
- Aménagement Hangar Festif;
- Divers travaux voirie.

Urbanisme

- Embauche de l'urbaniste, Mélanie Tremblay.

Loisirs – Culture – Développement – Vie communautaire

- Embauche de la coordonnatrice Loisirs/Culture/Vie communautaire, Sarah Côté;
- Embauche du bibliothécaire, Mat Michaud;
- Adoption du programme Municipalité amie des aînés;
- Finalisation de la politique familiale;
- Formation numérique pour les aînés;
- Mise aux normes des sentiers camping;
- La programmation d'activités pour le Hangar Festif;
- Programmation hebdomadaire en loisirs;
- Aménagement salle bleue;
- Activités saisonnières et à thème.



Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

2023	2024	2025
2 488 535\$	3 925 907\$	12 844 907\$
amorce	maturité	aboutissement

DESCRIPTION	2023	2024	2025	Financement
MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'EAU POTABLE	432 000 \$	2 255 001 \$	3 170 001 \$	PRIMEAU 4 978 451\$/Municipalité 878 550\$
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	40 000 \$	1 295 000 \$	9 490 000 \$	175 000\$ TECQ/PRIMEAU 9 167 250\$/Municipalité 1 617 750\$
BLOC SANITAIRE	310 000 \$			TECQ en priorité 4 (20% discrétionnaire) 188 000\$ / PSPS (50 000\$) / Prima (50 000\$) / PRINT (22 000)
EAU POTABLE	118 000 \$	0 \$	0 \$	TECQ
BARRAGE PRISE D'EAU	25 000 \$	175 000 \$	0 \$	66% PAFMAN
GARAGE MUNICIPAL RTE-138	45 000 \$	- \$	-	RECIM70%, promoteur 30%
ARÉNA	2 500 \$	- \$	-	Municipalité
MATÉRIEL ROULANT total	278 485 \$	66 906 \$	56 906 \$	
Flotte électrique : 2 pick up F-150, 1 Chrysler Pacifica, 1 Ford Escape.	221 579 \$			Subventions : 147 726\$ / Part du promoteur : 73 852\$
Vélos électriques, partenariat Vélo E-go	56 906 \$	56 906 \$	56 906 \$	170 717 \$ enveloppe globale / subvention 141 301\$/ promoteur 29 419\$. Sur trois phases (3 ans)
Gratte pour tracteur		10 000 \$		Municipalité.
LOISIRS ET CULTURE	- \$	- \$	38 000 \$	
CAMPING	79 000 \$	- \$	-	34 000\$ Municipalité
RÉSEAU ROUTIER - VOIRIE	92 000 \$	- \$	-	Revenu Carrière-sablère/PAVL
DÉVELOPPEMENT TOURISME D'HIVER	925 250 \$	- \$	-	PMVI 95%, promoteur 5%.
ÉVÈNEMENT ESCALES	11 000 \$	15 000 \$	20 000 \$	Prog. d'aide 80%, promoteur 20%
PAYSAGEMENT URBAIN	12 000 \$	24 000 \$	28 000 \$	Prog. d'aide 80%, promoteur 20%
PROGRAMME JEUNESSE	- \$	18 000 \$	22 000 \$	Prog. d'aide 80%, promoteur 20%
SALLE DE QUILLES	10 000 \$	27 000 \$	20 000 \$	Prog. d'aide 80%, promoteur 20%
Total par année	2 488 535 \$	3 925 907 \$	12 844 907 \$	
Grand total pour la période de 3 ans	19 259 348 \$			

Le plan triennal d'immobilisation (PTI) est un outil de planification indispensable. Il constitue un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Municipalité prévoit réaliser ou initier au cours des prochaines années.

L'adoption du PTI confirme l'intention du Conseil municipal, mais ne constitue pas une autorisation de dépenser, un engagement ou même une garantie de réalisation qui demeure conditionnelle à l'octroi des subventions.

Chaque projet doit être approuvé par le Conseil municipal avant d'être amorcé.

Parmi les priorités de notre PTI, l'eau potable et la mise aux normes des eaux usées représentent des sommes vertigineuses. Les nouveaux programmes gouvernementaux veilleront à réduire la part du promoteur pour permettre aux petites municipalités d'aboutir.

Projets en chantier en 2023 :

- Grand Pas : Tourisme d'hiver;
- Aéroventure (rassemblement des aviateurs);
- Construction d'un bloc sanitaire à la Base de plein air;
- Flotte de véhicules électriques;
- Paysagement urbain;
- Mise en place de la Plateforme numérique Anekdoté;
- Poursuite de la mise aux normes des systèmes d'eau potable et assainissement des eaux usées;
- Réfection de l'édifice municipal (toiture);
- Mise aux normes du barrage Lac à Pit;
- Asphaltage de la rue du Fleuve;
- Ajout aux heures d'ouverture à la bibliothèque et activités;
- Évènements et programmation culture/loisirs.



La MRC est disposée à vous rencontrer ! Cela est d'intérêt pour vous ? Communiquez votre nom à la Municipalité, 418 232-6244 / info@bergeronnes.com afin que nous puissions convenir d'une date.

Notre Municipalité est en mouvement pour rayonner dans ces secteurs d'activités variés...

La communauté des Bergeronnes est héritière d'un patrimoine culturel et d'un environnement au caractère naturel unique. Elle assure leur pérennité par son engagement dans la préservation de son milieu de vie.

Elle met en valeur l'environnement, contribue à l'amélioration de la qualité de vie et offre un cadre propice au développement économique. C'est une municipalité citoyenne, dynamique, innovante, accueillante et à l'écoute, ouverte sur le monde tout en demeurant dans le respect de son authenticité.



Infrastructures



Développement durable



Immobilier



Études



Événements



Services aux citoyens



Paysagement urbain



Agro-alimentaire / forestier



Communautaire



Nouvelles technologies



Transports



Économie / Entrepreneuriat



Loisirs / Sports / Activités



Culture



Éducation



Tourisme



Patrimoine



Communication



Jeunesse

LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.BERGERONNES.COM

- Budget global 2023
- Revenus
- Dépenses
- PTI 2023-2024-2025
- PPT PRÉSENTATION

